

COMMUNION SOLENNELLE
11 JUIN 2023 à 11h15
Fête-Dieu
(Date limite d'inscription 17 avril 2023)

Avant de faire sa communion solennelle, il est mieux d'être confirmé.

1. Préparation

La Profession de Foi sera précédée d'une récollection assurée par MM. les chanoines à la Maison Saint-François-de-Sales (47 ter, avenue de l'Abreuvoir à Marly-le-Roi) le samedi 10 juin 2023 de 9h30 à 17h (**fin de la récollection à l'église**).

Pour cette journée, les enfants apporteront un chapelet, un missel, de quoi écrire (pas de feuille volante ni de feuille de brouillon) et un pique-nique, ainsi que, éventuellement, votre livret de famille catholique si vous souhaitez que la Profession de Foi y soit mentionnée. Celui-ci vous sera rendu le dimanche soir, après la procession.

Nous leur demandons de réviser les **prières** suivantes: Pater, Ave Maria, Credo, Confiteor, Actes de Foi, d'Espérance, de Charité et de Contrition, ainsi que les Commandements de Dieu, en vue d'une interrogation écrite.

2. Cérémonie

Dimanche 11 juin, les enfants devront être à l'église à 11h.

- Pour les filles, robe blanche fournie par la Chapellenie (**séance unique d'essayage le mercredi 24 mai à partir de 15h45 jusqu'à 17h à la Maison St-François-de-Sales**), chaussures blanches, pas de gants ; un voile et une petite couronne leur seront remis la veille. Retour des robes le 14 juin aux mêmes heures.

- Pour les garçons, blazer (**séance unique d'essayage le mercredi 31 mai à partir de 15h45 jusqu'à 17h à la Maison St-François-de-Sales**), pantalon citadin gris ou bleu, chemise blanche et cravate ; un brassard à fixer au bras gauche leur sera remis la veille. Retour des blazer le 14 juin aux mêmes heures.

Veuillez noter que c'est le matin qu'ils feront leur Communion Solennelle (qu'ils n'oublient pas leur missel). L'après-midi (rendez-vous à l'église à 16h, horaire à confirmer), ils renouvelleront les vœux de leur baptême en faisant leur Profession de Foi. Les enfants recevront un cierge, ils ne doivent avoir rien d'autre à la main.

3. Documents

Une participation, facultative en cas de difficultés, de 15€ est demandée afin de couvrir les différents frais (chèque à l'ordre de la Chapellenie Notre-Dame-de-France) à adresser en même temps qu'un **certificat de baptême** ou une photocopie du livret de famille catholique, ainsi qu'une enveloppe timbrée à votre adresse **AVANT le 17 avril 2023** à la Maison Saint-François-de-Sales 47 ter, rue de l'Abreuvoir 78160 Marly-le-Roi, à l'attention de Madame Chaptal.

Une inscription est validée dès la réception de ces documents. Vous nous rendrez un immense service en évitant de nous les remettre lors des réunions.

Renseignements téléphoniques auprès de Madame Chaptal au 06 12 89 63 31.